Audit – Bureau du Mans
110 rue de Beaugé
72000 Le Mans

T : +33 (0)2 43 76 94 30

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION MFR FYE
Siège social : 6 rue de Rosay - 72610 FYE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

ASSOCIATION MFR FYE
Siège social : 6 rue de Rosay - 72610 FYE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MFR FYE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Mans, le 19 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Signé par
Christelle BRETON-SIRET
Signature numérique de : Christelle BRETON-SIRET
Date : 19-12-2023 15:28
Lieu :
30626631373564642d3...

Christelle BRETON-SIRET

bakertilly

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 août 2023

Bilan Actif

		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	1 334	1 334		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	9 976	5 103	4 874	5 064
	Constructions	983 186	720 842	262 345	287 814
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	164 937	148 128	16 809	14 437
	Autres immobilisations corporelles	159 805	147 536	12 269	13 780
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 655		2 655	2 655
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	500		500	
	TOTAL (I)	1 322 393	1 022 942	299 451	323 750
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	3 547		3 547	3 093
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 146	8 955	7 191	8 531
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	19 288		19 288	26 329
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	44 891		44 891	105 539
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 464		7 464	3 993
	TOTAL (II)	91 335	8 955	82 380	147 485
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 413 728	1 031 897	381 831	471 235

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an 500
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

			31/08/2023	31/08/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	| Fonds propres		
	Fonds propres statutaires	| Fonds associatifs sans droit de reprise Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv		
	Fonds propres complémentaires			
		| Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	| Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau	| Report à nouveau	264 600	278 930
	Excédent ou déficit de l'exercice	| Résultat de l'exercice	(69 085)	(14 330)
	Total des fonds propres (situation nette)	| Total des fonds propres	195 515	264 600
		| Fonds associatifs avec droit de reprise		
		- Apports		
		- Legs et donations		
		- Subv d'inv affectées biens renouv		
		| Droits des propriétaires		
		| Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissement	| Subv d'inv sur biens non renouv	139 391	156 618
	Provisions réglementées	| Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	| Total des autres fonds associatifs	139 391	156 618
		Total des fonds propres | Total des fonds associatifs	334 906	421 218
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	| Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	| Sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	| Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
		Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers		7 376	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 500	1 765
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 544	24 718
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		24 440	20 514
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		4 065	3 020
	Produits constatés d'avance			
		Total des dettes	46 925	50 017
	Ecarts de conversion passif			
		TOTAL PASSIF	381 831	471 235
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(69 085,32)	(14 329,82)
	(1) Dont à moins d'un an		44 425	48 252
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

			31/08/2023	31/08/2022
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	| Cotisations	1 560	1 620
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	| Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	| Prestations de services	135 727	132 771
	dont parrainages		4 160	
		| Productions stockée		
		| Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	| Subventions d'exploitation	359 894	391 661
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	| Dons	460	700
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	| Legs et donations		
	Contributions financières			
		| Autres pdts de gestion courante		176
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		17 694	14 802
	Utilisations des fonds dédiés			
	Autres produits	| Autres produits	17	
	Total des produits d'exploitation		515 352	541 730
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		11 175	9 182
	Variation de stock		(453)	479
	Autres achats et charges externes		171 640	200 153
	Aides financières	| Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés		6 193	5 947
	Salaires et traitements		282 843	238 516
	Charges sociales		88 925	69 072
	Dotation aux amortissements et dépréciations		32 382	41 971
	Dotation aux provisions			
	Reports en fonds dédiés			
	Autres charges		1 636	3 783
	Total des charges d'exploitation		594 340	569 103
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(78 989)	(27 373)

Compte de Résultat 2/2

		31/08/2023	31/08/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(78 989)	(27 373)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	98	111
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	98	111
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	86	15
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	86	15
	RESULTAT FINANCIER	12	96
	RESULTAT COURANT avant impôts	(78 977)	(27 277)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	313	991
	Sur opérations en capital	17 227	19 724
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	17 541	20 715
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 633	7 747
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	7 633	7 747
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 907	12 968
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	16	21
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	532 990	562 556
	TOTAL DES CHARGES	602 076	576 885
	EXCEDENT ou DEFICIT	(69 085)	(14 330)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations	
Personnel bénévole	
TOTAL	

Règles et Méthodes Comptables

L'association a pour buts :
- L' éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant la MFR
- D'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la MFR
- De participer au développement et l'animation au développement du milieu dans lequel est implantée la MFR, et d'assurer toutes activités d'éducation populaire ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial

L'association adopte pour le fonctionnement de la MFR les moyens ou méthodes définis par l'Union Nationale des MFR :
- La répartition des élèves en groupes ou classes restreints
- L'alternance du temps de formation des élèves dans le milieu professionnel, la famille et dans la MFR
- L'accueil des élèves en internat comme partie intégrante de la formation et du projet éducatif à la MFR

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Maison Familiale et Rurale (MFR) de Fyé a bénéficié de 214 heures de bénévolats évaluées à 4453€, non inscrites au compte de résultat.

Ces heures de bénévolats ont été valorisées en se référant à la grille des salaires de la convention collective des Maisons Familiales Rurales, selon les fonctions des personnes concernées (Président, Trésorier, Secrétaire, Membre du bureau...).

La MFR de FYE a accueilli 76 élèves sur la période scolaire 2022/2023.

Cette année fut marquée par une gestion importante des ressources humaines par le CA et la direction.

Recrutement d'une nouvelle monitrice à 100% Madame Maréthеu Lucie à compter du 1er septembre 2022 pour remplacer le contrat à 70% moniteur et de la mise à disposition par SPL pour l'enseignant EPS.

Rupture conventionnelle de Madame Mangeant : début mai 2023. Secrétaire comptable. Recrutement d'une nouvelle secrétaire pour juillet 2023. Elle n'est pas venue. Remplacement par Madame Gimonet Graziella du 16 mai au 14 juillet 2023 et du 16 aout 2023 au 31 janvier 2024.

L'association a connu énormement d'arrêts maladie durant cet exercice sans remplacement selon les cas.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Le bilan de l'exercice présente un total de **381 831** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **532 990** euros et un total **charges** de **602 076** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-69 085** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 30 ans
Agencements et aménagements	linéaire ou degressif	8 à 20 ans
Installations techniques	linéaire	8 à 20 ans
Matériels et outillages	linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions d'équipement

Les subventions reçues du Conseil Régional des Pays de la Loire prévoient :
"La subvention de la Région est conditionnée par l'engagement de l'établissement à maintenir en ces lieux, ses activités au service de l'enseignement secondaire pendant 30 ans.
Un changement d'affectation à l'intérieur du délai précité est susceptible d'entrainer la mise en ouvre d'une procédure de remboursement des aides accordées conformément à l'article 9.3 de la convention".
Au 31/08/2023, l'état des subventions reçues présente un total de 585 428 € qui est toujours concernés par l'engagement.
Et une subvention d'un montant de 4 756.41 € totalement amortie perçue en 1995 et toujours concernée par l'engagement.

Règles et Méthodes Comptables

Règles et Méthodes Comptables

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers :
Engagements donnés
Engagements reçus
NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites :
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite :

Tranches age	Engagement à	Montant
64 ans	moins d'un an	
60 à 63 ans	1 à 3 ans	
55 à 59 ans	4 à 9 ans	41967€
45 à 54 ans	10 à 19 ans	28472€
35 à 44 ans	20 à 29 ans	5267€
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4936€
		80644€

Hypothèses de calculs retenues :
- départ à la retraite à l'âge de 64 ans et selon la date de naissance
- profil de carrière 0.8% croissance faible
- turn over faible
- taux d'actualisation 0.2%
- taux de charges patronales : cadres 32% - non cadres 28%
- droits conventionnels : CCN maisons familiales rurales

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	1 334					1 334
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 334					1 334
CORPORELLES	Terrains	9 976					9 976
	Constructions sur sol propre	478 227					478 227
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	504 959		4 576		4 576	504 959
	Instal technique, matériel outillage industriels	160 061		4 876			164 937
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	59 210					59 210
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 672		3 442		3 442	84 672
	Autres immobilisations corporelles	13 702		2 831		610	15 923
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 310 807		15 726		8 628	1 317 905
FINANCIERES	Participations et créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	2 655					2 655
	Prêts						
	Autres immobilisations financières			500			500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 655		500			3 155
	TOTAL	1 314 796		16 226		8 628	1 322 393

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres	1 334			1 334
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 334			1 334
CORPORELLES	Terrains	4 913	190		5 103
	Constructions sur sol propre	463 004	1 261		464 265
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	232 368	24 208		256 576
	Instal technique, matériel outillage industriels	145 624	2 504		148 128
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	59 210			59 210
	Matériel de bureau, mobilier	71 362	6 588	3 442	74 507
	Autres immobilisations corporelles	13 231	1 198	610	13 819
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	989 712	35 949	4 052	1 021 608
	TOTAL	991 046	35 949	4 052	1 022 942

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions Utilisées	Diminutions Non utilisées	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations – incorporelles					
	Sur immobilisations – corporelles					
	Sur immobilisations – des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations – titres de participation					
	Sur immobilisations – autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	11 199	6 635	8 878		8 955
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 199	6 635	8 878		8 955
	TOTAL GENERAL	11 199	6 635	8 878		8 955

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	486	3 651
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges constatées d'avance

		31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	7 464	7 464
Charges constatées d'avance - FINANCIERES		
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES		
TOTAL		7 464

Produits constatés d'avance

	31/08/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS	
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS	
TOTAL	

Créances et Dettes

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	500	500	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	8 955	8 955	
	Autres créances clients, usagers	7 191	7 191	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 185	3 185	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	16 103	16 103	
	Charges constatées d'avance	7 464	7 464	
	TOTAL DES CREANCES	43 398	43 398	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 544	8 544		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	8 859	8 859		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 939	13 939		
	Impôts sur les bénéfices	16	16		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 626	1 626		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	7 376	7 376		
	Autres dettes	4 065	4 065		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	44 425	44 425		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/08/2023	31/08/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/08/2023	31/08/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/08/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	278 930	(14 330)			264 600
Excédent ou déficit de l'exercice	(14 330)	14 330		69 085	(69 085)
Situation nette	264 600			69 085	195 515
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	156 618			17 227	139 391
Provisions réglementées					
TOTAL	421 218			86 313	334 906